

libéraux eux-mêmes, ce qui est bien triste pour le Canada.

Je ne m'attendais pas à participer à cette discussion cet après-midi. Je voulais attirer l'attention de la Chambre sur le fait que le gouvernement, dans sa politique monétaire, n'a pas fait preuve de la décision et de la résolution qui sont si nécessaires pour la prospérité du Canada et pour assurer un bel héritage aux générations futures. Je voulais attirer l'attention des députés sur la carence du gouvernement que nous voyons de ce côté-ci de la Chambre, et exprimer l'espoir qu'il n'est pas trop tard pour les ministres de changer d'attitude à certains égards et de suivre une autre voie que celle dans laquelle ils se sont engagés si étourdiment et avec tant d'insouciance lorsqu'ils ont pris le pouvoir.

Lorsqu'on songe à la politique monétaire et à la politique fiscale et au double effet qu'elles ont sur l'économie, on ne peut s'empêcher de blâmer énergiquement le gouvernement de ses omissions mais aussi de ses décisions intentionnelles qui ont entraîné la situation que j'ai relatée cet après-midi. Les ministres c'est notoire ont été mis en garde maintes et maintes fois non seulement par l'opposition au Parlement mais par un grand nombre d'importants organismes commerciaux du pays, par des hommes d'affaires et des institutions commerciales mais ils ont fait la sourde oreille à toutes ces exhortations, et ont continué d'aller leur petit bonhomme de chemin, insouciant, étourdis et irresponsables gaspillant une tranche du patrimoine qui devrait appartenir de droit aux Canadiens, lorsqu'on envisage l'énorme richesse de notre pays et ses possibilités indéfinies. (*Applaudissements*)

M. Herridge: Monsieur le président, j'ai écouté avec un vif intérêt le discours du député de Fraser Valley et je dois dire que sur ce point nos deux cœurs battent à l'unisson.

M. Korchinski: Des cœurs solitaires.

M. Herridge: Je profite de l'occasion pour prendre la parole cet après-midi car je veux mettre à profit les principes du Crédit social; je sais que le député enverra des centaines d'exemplaires du compte rendu d'aujourd'hui où figurera mon discours; sans qu'il ne m'en coûte un cent.

M. Knowles: Sans encourir de dettes.

M. Herridge: Tou à fait juste. Le bill semble renfermer des modifications qui prévoient une amélioration de l'administration de la Banque du Canada. Cependant, à mon avis, il ne s'attaque pas du tout au cœur du pro-

blème: donner à la Banque du Canada l'autorisation de fournir aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux les capitaux nécessaires pour construire des hôpitaux, des universités, des écoles et autres projets d'État dont nous parlons tellement à la Chambre.

L'article 6 du bill prévoit, à mon avis, la modification principale à la Banque du Canada. D'après la note explicative:

Cette modification définit, en ce qui concerne la politique monétaire, les rapports à établir entre le gouvernement et la Banque, qui devront entretenir à ce sujet des consultations constantes. Il est prévu qu'en cas de désaccord entre le gouvernement et la Banque, celui-là peut donner à celle-ci, en matière de politique monétaire, des instructions qui devront être suivies. La modification met également fin au droit de veto que possède présentement le gouverneur sur les initiatives ou les décisions du conseil d'administration ou du comité de direction.

C'est parce que le principe de la responsabilité du gouvernement en matière de politique monétaire est ainsi posé que certains d'entre nous qui siègent à cette extrémité de la Chambre, exhortent cet après-midi le ministre des Finances à s'attaquer au cœur du problème, c'est-à-dire prévoir l'émission de fonds par la Banque du Canada.

J'ai été fort troublé l'autre soir lorsqu'une émission télévisée a annoncé que nous empruntons environ 900 millions de dollars par année de sources américaines, qui fondent leur crédit sur la connaissance de nos ressources naturelles, de notre équipement industriel et de notre productivité, ainsi que sur notre honnêteté et notre empressement à rembourser les prêts en question. Je parle de cette question avec beaucoup de conviction, car je suis plutôt conservateur en matière d'argent. On m'a appris à éviter la prodigalité et la gêne, et à ne jamais acheter si je ne pouvais payer comptant. Pour moi deux et deux font quatre lorsqu'il s'agit de finances, et nous traitons d'un domaine où nous pouvons établir l'autonomie du Canada. Nous voulons simplement qu'il devienne une nation souveraine en donnant à la Banque du Canada le droit d'émettre les capitaux nécessaires pour les investissements sociaux que j'ai mentionnés.

Le ministre des Finances sait-il qu'au congrès de 1932 du parti libéral en Colombie-Britannique, on avait adopté à l'unanimité une résolution recommandant non seulement l'émission de monnaie et de crédit par la Banque du Canada, mais aussi la nationalisation des banques du Canada? Feu le sénateur Gerry McGeer et feu le très honorable Ian McKenzie avaient parrainé cette résolution. A mes côtés se trouvaient alors assis ces deux messieurs qui travaillèrent très activement à